

Alerte canicule (suite)

Madame, Monsieur,

Mesdames, messieurs,

En complément des informations apportées précédemment sur les mesures prises ce jour dans le cadre du plan communal de sauvegarde activé, deux informations sont également à prendre en compte

- - Toutes les prestations musicales à l'occasion de la Fête de la musique sont maintenues à l'exception de celles prévues sur la scène de Port désiré, cette dernière n'étant pas du tout ombragée ;
 - le jardin des plantes restera ouvert la nuit jusqu'à nouvel ordre, pour permettre l'accès à cet îlot de fraîcheur à tout moment.

Merci de bien vouloir prendre en compte ces nouvelles informations pour diffusion à vos lectrices et lecteurs.

Cordialement

Saint-Nazaire agglomération

CONTACTS

Saint-Nazaire agglomération — Service presse
presse@saintnazaire.fr

Astreinte presse
Ville de Saint-Nazaire